



## protection des données personnelles

Par **antonioprenderas**, le 11/12/2019 à 21:34

Bonjour,  
mon ex conjointe s'amuse à me détourner mon courrier en changeant mes adresses comme pour ma mutuelle, change les codes de mon opérateur téléphonique afin de récupérer mes factures. Elle modifie les paramètres de mon téléphones ainsi que celui de ma fille dont je paye le portable. Je ne peux plus rentrer dans mes comptes personnels et consulter mes données. Cela est arrivé quatre fois j'ai essayé de porter plainte en gendarmerie mais on a refusé de l'enregistrer car cela ne rentrerait dans le code pénal quel recours puis je intenté contre elle ?

Par **Visiteur**, le 11/12/2019 à 21:50

Bonjour  
Pourquoi ne changez pas vous même vos mots de passe en faisant en sorte qu'elle n'y ait pas accès.

Par **antonioprenderas**, le 11/12/2019 à 22:24

Cela a déjà été fait lorsque cela était possible !

Cependant le fonctionnement de certains comptes avec des identifiants comme des numéros de téléphone ou des numéros de sécurité sociale ne peuvent être modifié par les mutuelles ou les opérateurs et cela lui permet de régulièrement usurpé mon identité afin de changer les codes d'accès et de détourner des données personnelles comme des factures.

Quels recours sont possibles contre de tels agissements ?

Par **tomrif**, le 11/12/2019 à 23:47

bonjour,

l'usurpation d'identité, c'est bien du pénal :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000023709201&cidTexte=LEGI>

pour le détournement de courrier :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0A8687DA03C04EEB26D97DE5137E2C>

pour l'accès non autorisé à vos appareils :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006149839&cidTexte=LEGIT>

si vous voulez ne pas compter sur la gendarmerie qui n'a que faire de tels délits, vous pouvez prendre un avocat pour faire une citation directe.